

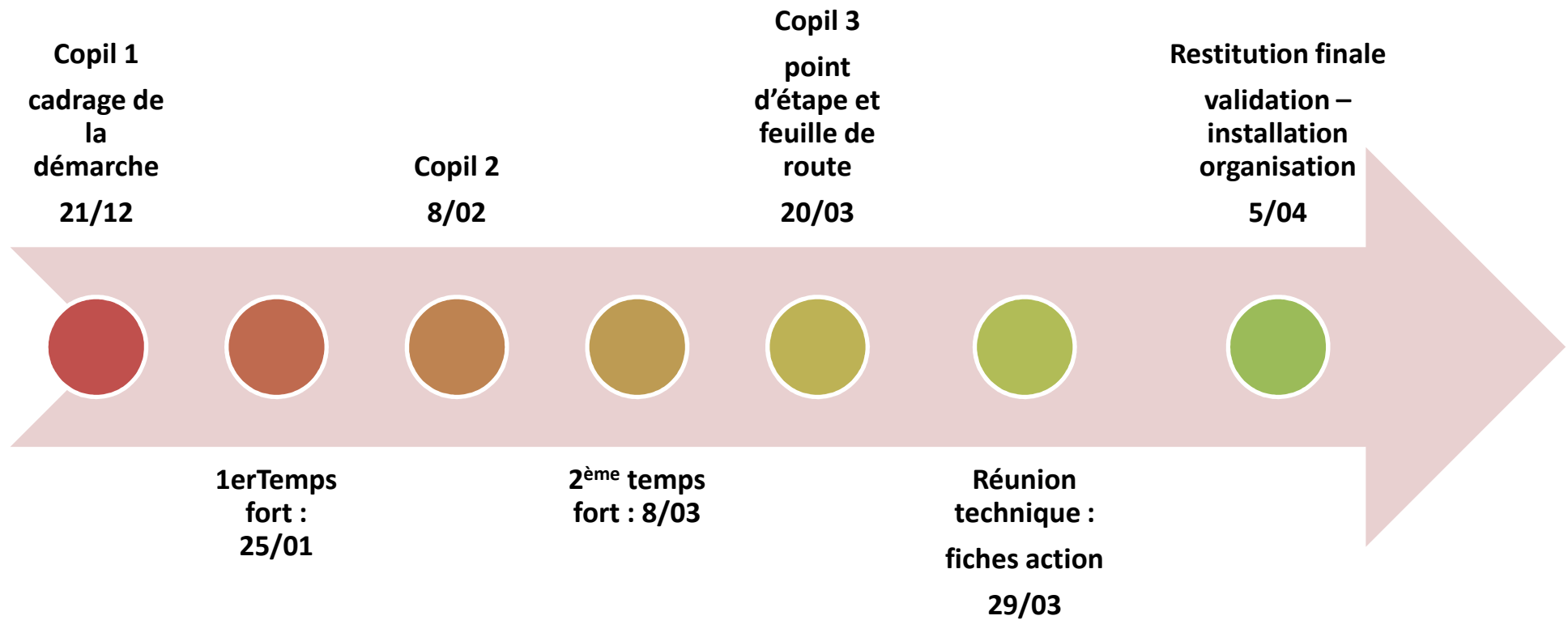
Argences en Aubrac, Construire ensemble un territoire à vivre *associer les habitants au projet du territoire*

Comité de pilotage 2
19 février 2018



Les objectifs de la démarche

- **Formaliser et enrichir le projet de territoire** à l'oeuvre, des orientations stratégiques aux fiches actions
- **Associer les habitants**, les personnes ressources à ce projet, l'enrichir
- **Dessiner une organisation** en adéquation avec les ambitions du projet



Le Projet :
un territoire
d'accueil à vivre
→ **Maintenir et**
accueillir des
populations

1- Contribuer à la
dynamique
économique en
facilitant les
opportunités

Veiller au bon renouvellement des unités économiques et leur valorisation : transmission, création

Affirmer l'identité du territoire en s'appuyant sur ses spécificités

2- Conforter
l'hospitalité et la vie
sociale

Définir et afficher une offre culturelle diversifiée, multi partenariale **et itinérante**

Soutenir les solidarités de proximité

Soutenir les associations d'animation et loisirs

Créer ou maintenir une dynamique d'accueil

3- Améliorer le cadre
et les conditions de vie

Se doter d'un schéma directeur : cœur de village

Entretenir et aménager les espaces et infrastructures publiques

Créer un pôle intergénérationnel

Reconquérir le bâti vacant et agir pour l'amélioration de l'habitat

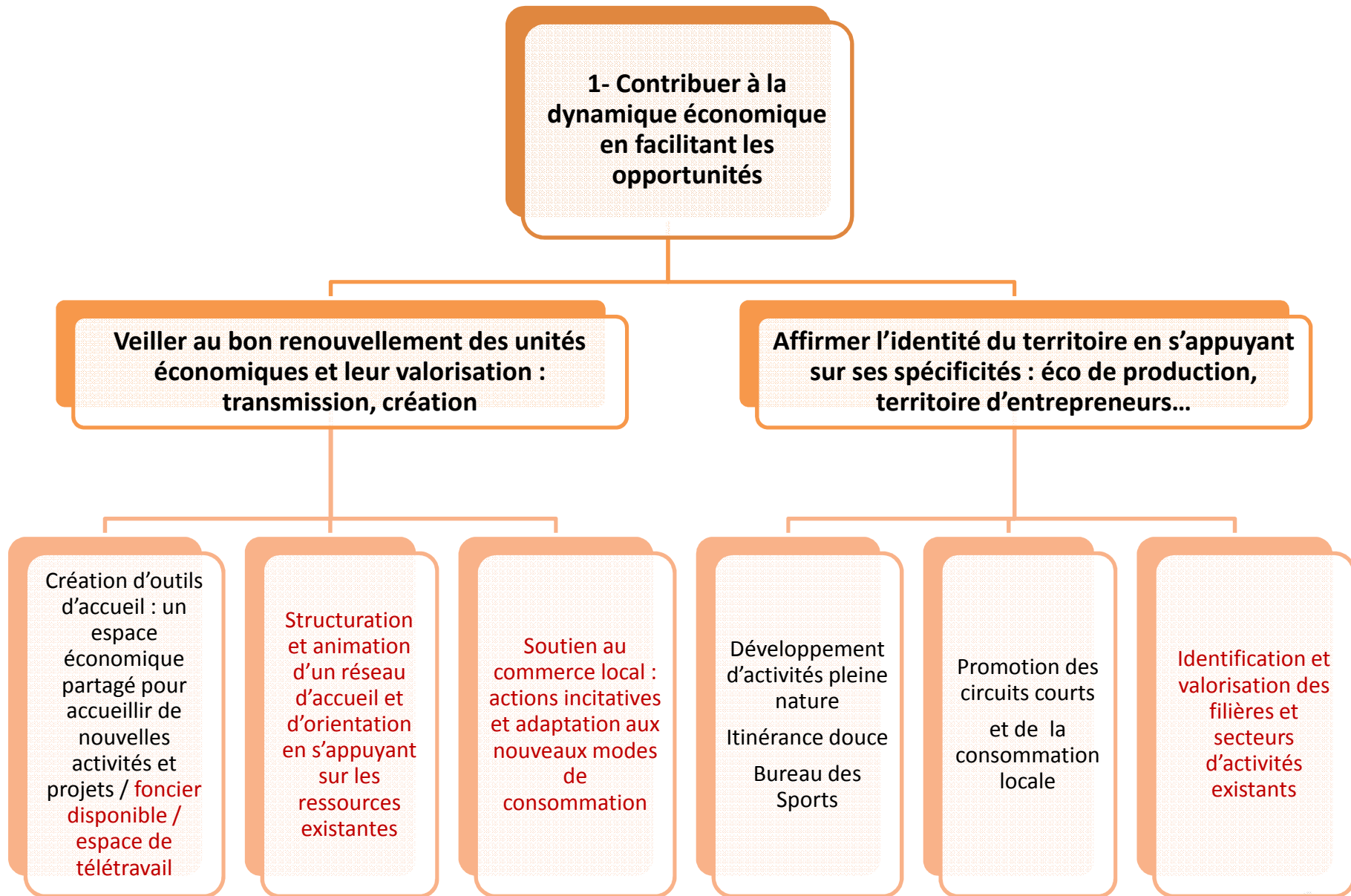
4- Doter la commune
nouvelle d'une
organisation et un
fonctionnement en
capacité de porter le
projet du territoire

Veiller à la cohérence des projets municipaux avec les projets supra- territoriaux (CC, PNR...)

Adapter l'organisation de la commune nouvelle

Instaurer et faire vivre des instances de participation

Organiser l'information et la communication



2- Conforter l'hospitalité et la vie sociale

Définir et afficher ne offre culturelle diversifiée, multi partenariale et itinérante

- Programmation culturelle « a tout bout de champs »
- 1 manifestation mensuelle
- **Développer de l'itinérance**
- Multi arts
- Une mobilisation de tous les acteurs
- Création d' un équipement socio-culturel et touristique

Soutenir les solidarités de proximité

- PA : maintien à domicile /**visite à domicile/ services divers**
- Soutien à **la vie des familles** et aux efforts éducatifs des familles
- Cours de langue pour les travailleurs non francophones
- **Actions en faveur de la mobilité des personnes et l'accessibilité aux commerces et services**
- Clarification de l'action du CCAS

Soutenir les associations d'animation et de loisirs

- Mise à jour de l'annuaire associatif

Créer ou maintenir une dynamique d'accueil

- Mobilisation des forces vives dans chaque village
- Instauration d'un réseau de relais locaux dans les villages
- Maintien d'un café-commerce – espace d'accueil et de services dans chaque village (baux à intéressement)

3- Améliorer le cadre et les conditions de vie

Se doter d'un schéma directeur : cœur de village

Mission CAUE

Entretenir et aménager les espaces et infrastructures publiques

- Amélioration de la desserte numérique
- Schéma d'assainissement
- Démarche zéro phyto
- signalétique
- équipement de loisirs : quille et pétanque
- écoquartier ?
- **Incitation des habitants à porter des actions d'amélioration du cadre de vie : fleurissement, petite rénovation...**

Créer un pôle intergénérationnel : un nouvel espace de vie

- EHPAD
- Hébergements PA semi-autonomes
- Maison des apprentis
- Handicap
- Maison de santé
- Réseau de chaleur (TEPOS) + cuisine
- **Animation d'un local et des actions pour les jeunes**

Reconquérir le bâti vacant et agir pour l'amélioration de l'habitat

- PIG
- 1 bâtiment/ commune : diagnostic
- Repérage de la vacance et approche propriétaires
- Implantation de Soliha ?
- Réhabilitation perception
- Diagnostic Chênenaie
- **Édition un livret d'information pour accompagner les personnes qui rénovent : adresses, aides...**

4- Doter la commune nouvelle d'une organisation et un fonctionnement en capacité de porter le projet du territoire

Veiller à la cohérence des projets municipaux avec les projets supra-territoriaux (CC, PNR...)

Adapter l'organisation de la commune nouvelle

- Nouveaux modes de décision
- Réforme des services
- Mise en oeuvre d'outils budgétaires et comptables
- Travail partenarial appuyé

Instaurer et faire vivre des instances de participation

- Animation d'un conseil municipal des enfants
- Structuration d'une organisation qui facilite la participation des habitants à différents niveaux

Organiser l'information et la communication

- Diversification les canaux d'information
- Construction et communication d'une offre complète d'accueil sur Argences en Aubrac

Les « chantiers » repérés

Economie et emploi Réseau d'accueil et d'appui aux projets économiques	Vie sociale et services Réseau d'accueil-vie sociale - services dans les villages	Mobilité accessibilité	Réseau de solidarité intergénérationnelle - Système d'échanges de services, visites, covoiturage...	?
--	---	-------------------------------	---	---

Chantier transversal : un groupe (élus et habitants) de suivi et d'évaluation de la participation

Quelques pré-requis pour un cadre de la participation

→ La participation sert à

- élaborer la décision dans une vision partagée et à mettre en œuvre des actions qui répondent au mieux aux besoins du territoire
- former, faire monter en compétence les citoyens quant à l'action publique,

- **Une participation dynamique nécessite d'envisager différents niveaux de participation :**

- recueil des usages et besoins,
- contribution à la réflexion,
- contribution à l'élaboration de l'action,
- engagement dans l'action,
- appui à la décision,
- appui à l'évaluation

- **Principes de mise en œuvre de la participation :**

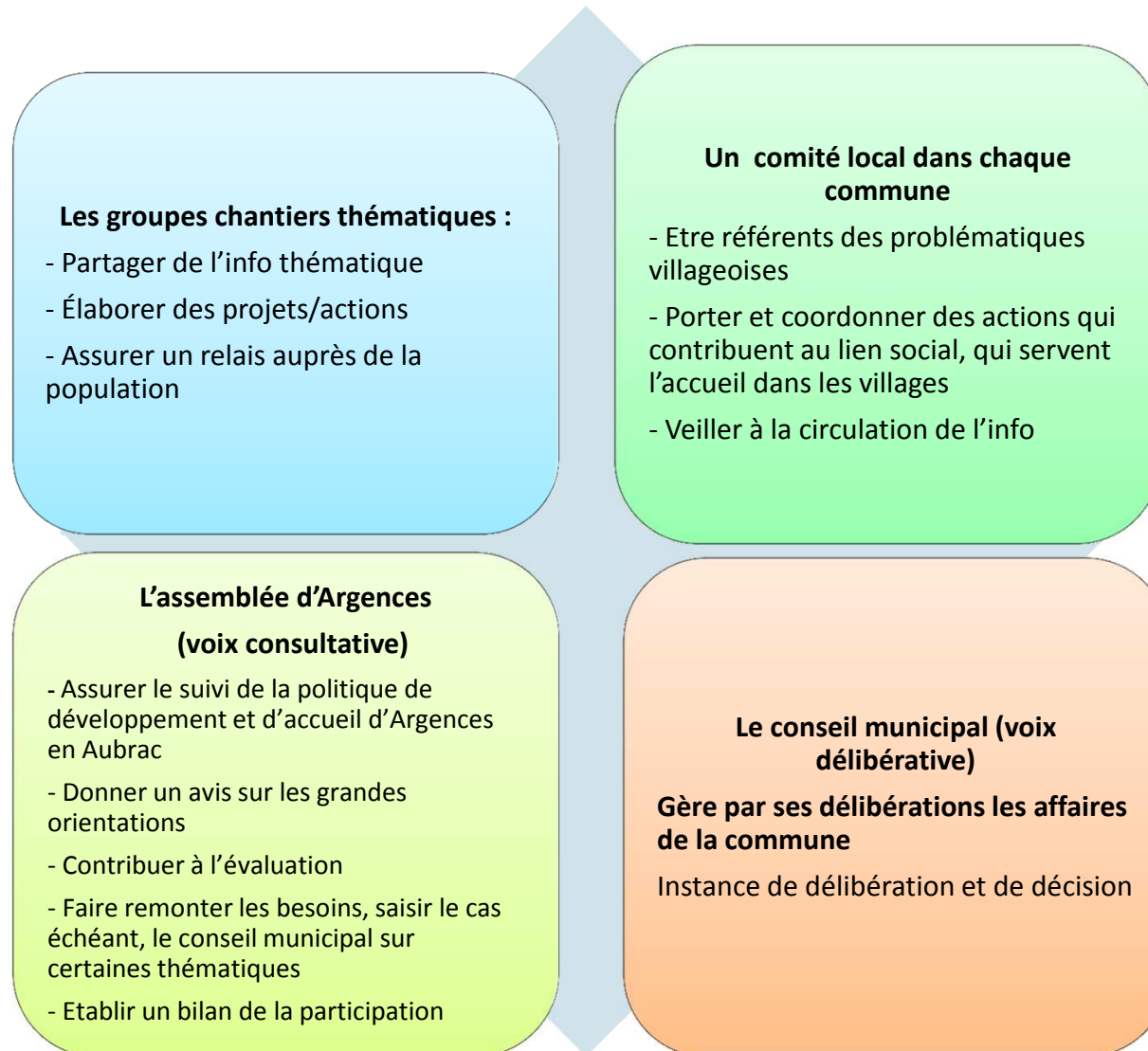
- donner les règles du jeu et l'objet,
- construire un socle d'information commun,
- toujours restituer

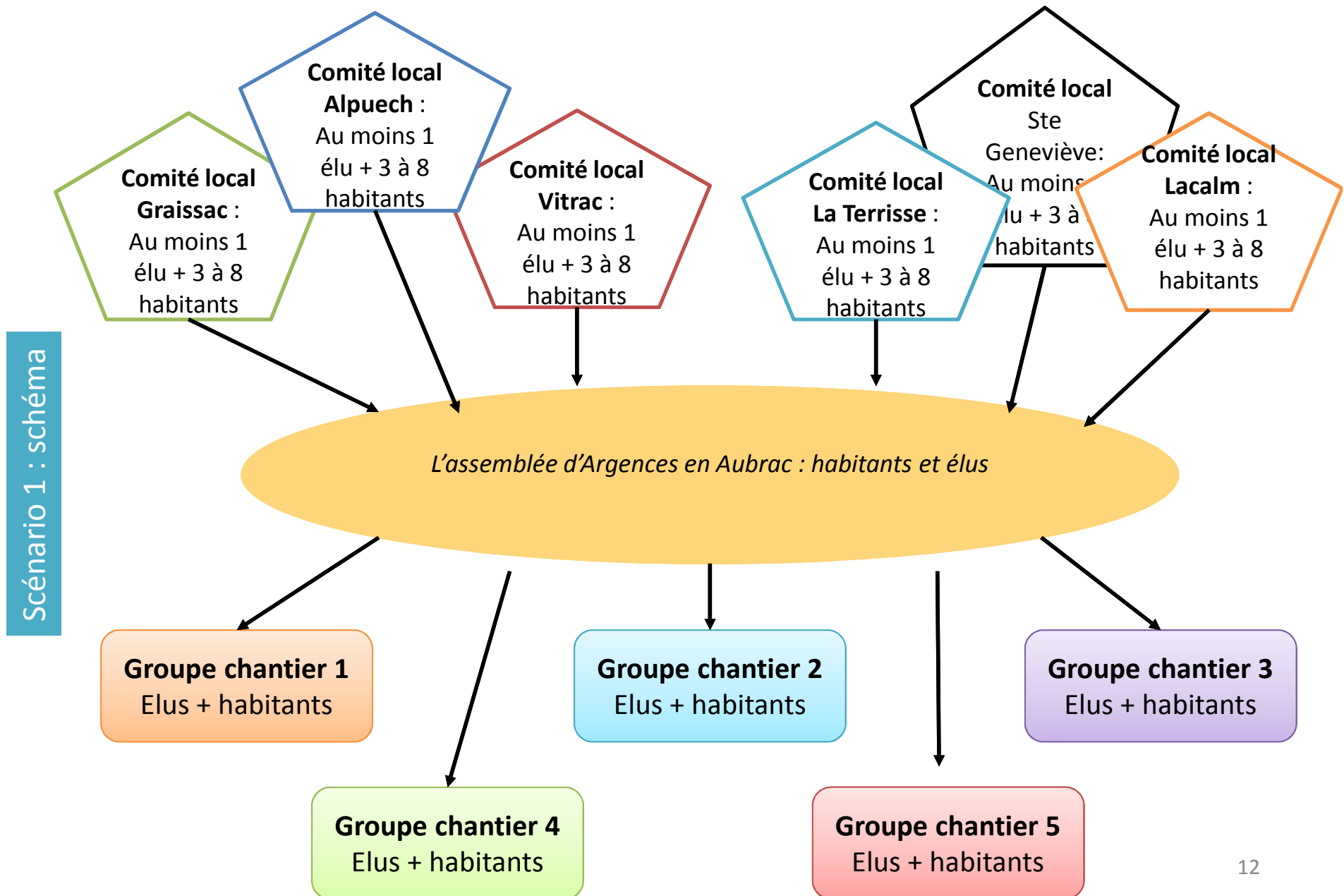
- **Les questions pour dessiner une organisation :**

- Quels chantiers peuvent mobiliser les habitants d'après vous ?
- Est-il nécessaire d'avoir parmi les habitants une représentation de chaque ancienne commune ?
- Qu'est-ce qui permettra de maintenir la mobilisation dans la durée ?
- Quels sont les engagements du conseil municipal dans le domaine de la participation ?

Les instances repérées pouvant servir une démarche participative sur Argences en Aubrac

Selon les scénarios, l'articulation entre les différentes instances peut varier





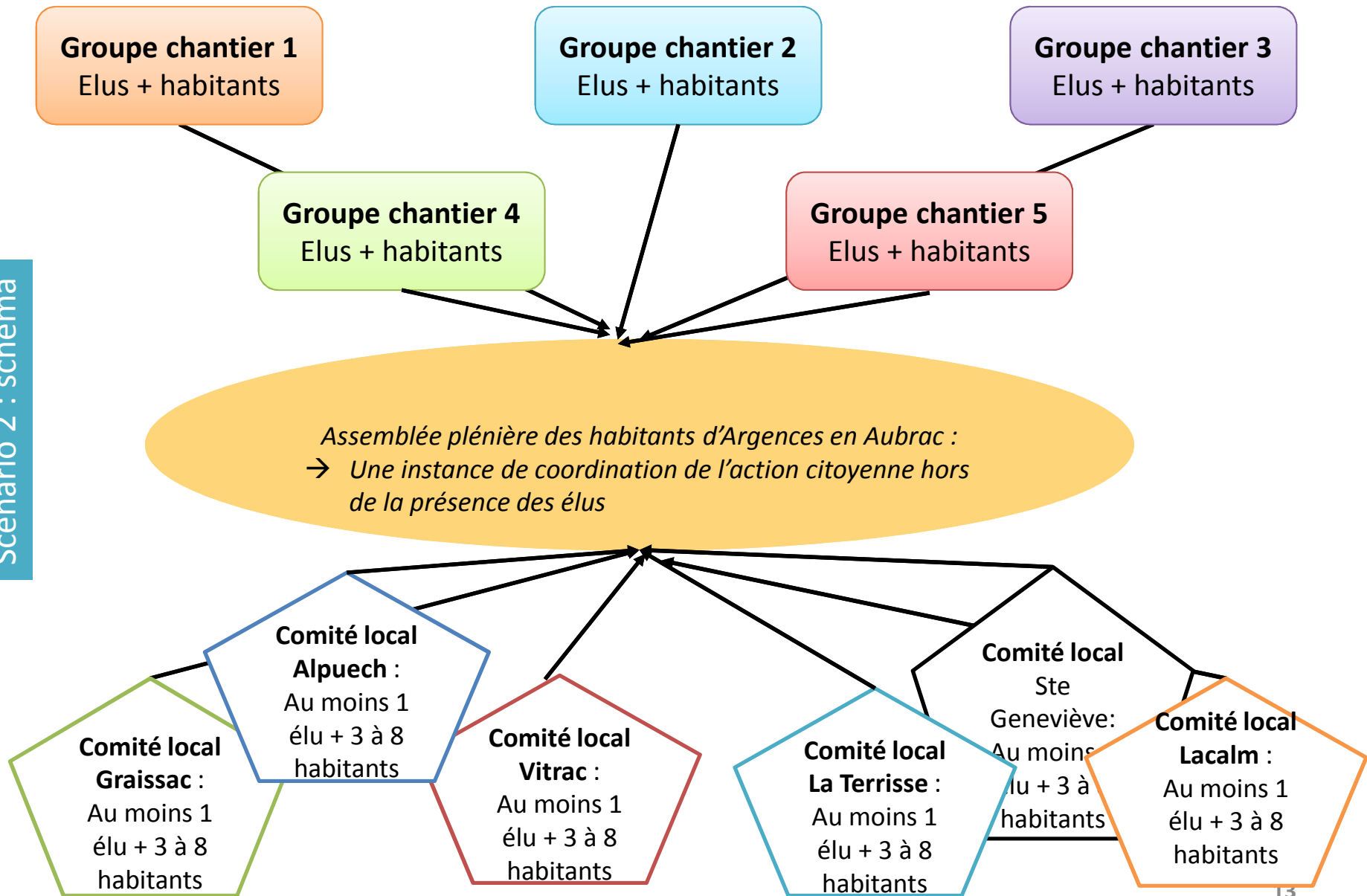
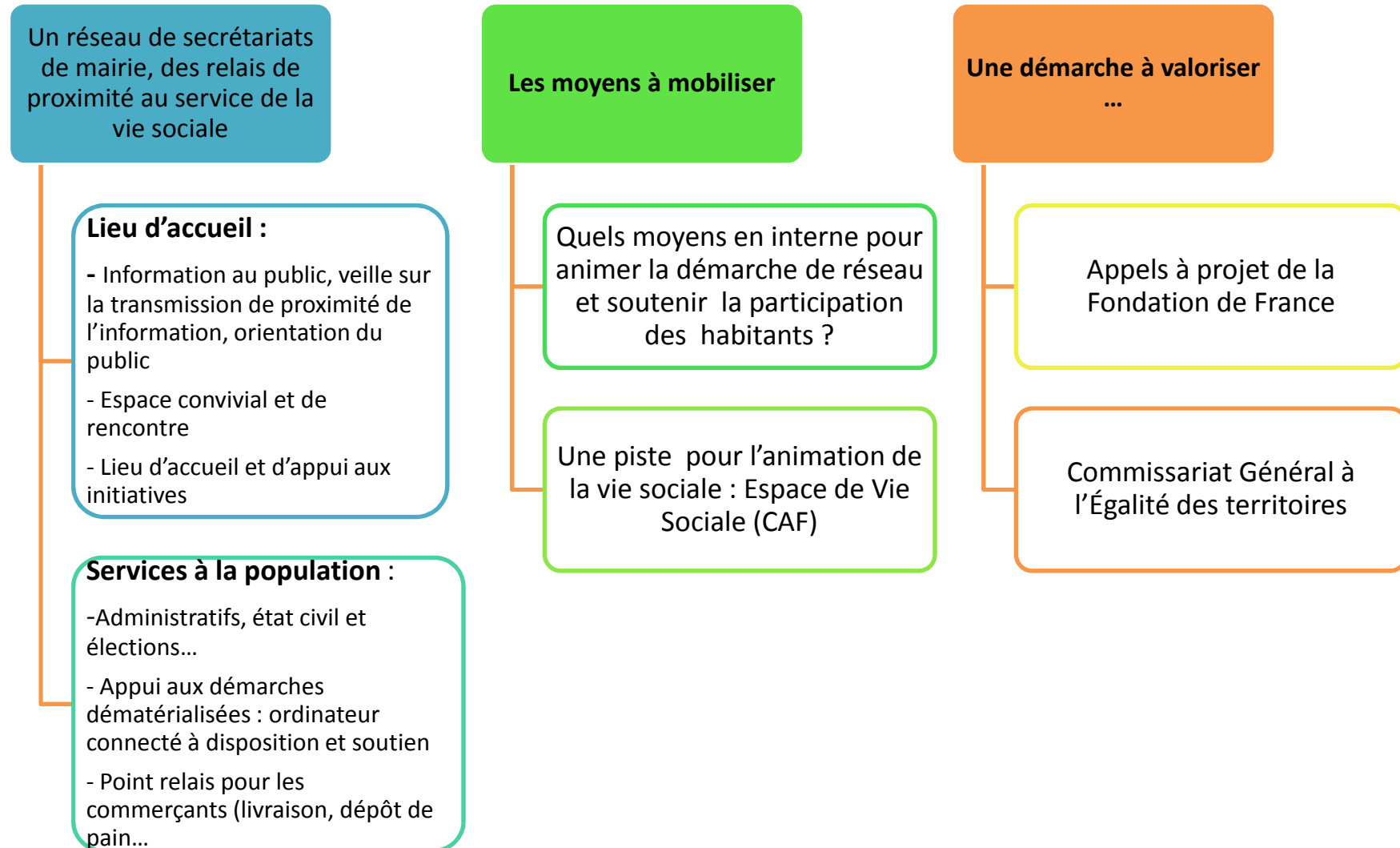


Tableau comparatif des 2 scénarios

	Scénario 1	Scénario 2
L'assemblée d'Argences en Aubrac 2 scénarios : mêmes attributions , mais composition différente	<ul style="list-style-type: none"> • Une instance de dialogue habitants/élus autour du projet • Alimente et vient en appui de l'action municipale • Constitué du regroupement des comités locaux (veiller à la représentation de toutes les catégories de la population) 	<ul style="list-style-type: none"> • Parallélisme avec l'instance délibérative • Une instance qui vit hors la présence des élus, situation de responsabilité renforcée • Alimente et vient en appui de l'action municipale • Constituer à la fois d'habitants issus des comités locaux et des groupes chantiers
Les groupes chantiers	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverts à tous les habitants qui le souhaitent, pilotés par un binôme élu/habitant 	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverts à tous les habitants qui le souhaitent, pilotés par un binôme élu/habitant
Les comités villageois	<ul style="list-style-type: none"> • Instauration d'un comité local composé d'un élu minimum et de 3 à 8 habitants cooptés dans la perspective d'une représentation des différentes catégories au sein de l'assemblée d'Argences 	<ul style="list-style-type: none"> • Instauration d'un comité local d'habitants ressources aux côtés des élus de la commune déléguée : 3 à 8 habitants cooptés
Atouts		
Inconvénients ou points de vigilance		



Un coup d'œil sur l'Argence

